## PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RECTIFICATIF

RELATIF A L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA CRÉATION D'UN ENTREPÔT COMPOSÉ DE 9 CELLULES DE STOCKAGE, COMPLÉTÉ PAR DES LOCAUX ET INSTALLATIONS TECHNIQUES, PAR LA SAS PANHARD DÉVELOPPEMENT, PROJET SITUÉ ROUTE DE ROINVILLE À AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

Par arrêté du 25 mars 2021, Mme le Préfet d'Eure-et-Loir a modifié l'arrêté préfectoral du 5 mars 2021 prescrivant une enquête publique unique du 7 avril au 10 mai 2021, sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) concernant la création d'un entrepôt composé de 9 cellules de stockage, complété par des locaux et installations techniques, présentée par la SAS PANHARD DÉVELOPPEMENT et sur le permis de construire (PC) concernant ce projet, déposé par la société SNC AUNEAU 1, projet localisé Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN (28700).

Les mentions et références au permis de construire présenté par la société SNC AUNEAU 1, dans le cadre de ce projet ont été supprimées. Le projet de permis de construire n'est pas soumis à la présente enquête publique.

L'enquête publique prévue du mercredi 7 avril 2021 à 9h00 au lundi 10 mai 2021 à 17h30 concernant la création d'un entrepôt composé de 9 cellules de stockage, complété par des locaux et installations techniques, par la SAS PANHARD DÉVELOPPEMENT, projet situé Route de Roinville à AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN ne portera que sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), présentée par ladite société.

Les autres dispositions concernant le déroulement de l'enquête, figurant dans l'avis d'enquête initial, sont sans changement.